

COURRIEL CGT

à l'attention du personnel Caisse des dépôts



I HAVE A DREAM 11 MAI DÉCONFINEMENT ?

LA CGT VOUS INFORME SUR LE PROJET DREAM (DÉCONFINEMENT, RETOUR À L'ACTIVITÉ, MANAGEMENT DU CHANGEMENT) DU COMEX DE LA CDC

Vous auriez pu espérer de la **Reconnaissance** pour votre **Engagement** et une **Valorisation** de l'**Expérience** acquise au cours de la crise du Covid-19, mais ce **REVE** n'est pas dans l'escarcelle du Comité Exécutif de la CDC (comex) : c'est bien un projet de retour sur site et de reprise « économique », réducteur de droits que la Direction viendra bientôt vous vendre comme étant la panacée, son DREAM ! **N'oublions pas quand même que pour les malades luttant pour leur vie en réanimation et leurs soignants, cette crise sanitaire est tout sauf un DREAM.**

DÉCONFINEMENT ET REMUE-MÉNINGES¹ DU COMEX : ATTENTION À LA « LOI DE GRESHAM² » !

Nous pouvons craindre qu'à l'instar de la mauvaise monnaie qui l'emporte sur la bonne (loi de Gresham), « le management du changement » manigancé par la DREAM Team permettra de remplacer les bons accords par les mauvais, accompagnée les yeux bandés par certains opportunistes à la signature trop facile et avec la bénédiction de la ministre du travail qui sanctionne les inspecteurs du travail trop zélés à son goût.

**POUR TOUT
PROBLÈME OU
QUESTION
CONTACTEZ-NOUS**

• [Par E-mail](#)



1. Brainstorming, novlangue oblige !
2. Economiste anglais : La mauvaise monnaie chasse la bonne

TOD et fin du badgeage et du crédit d'heures
Présence sur site de certains personnels (activités non possibles à distance)

Le TOD sans badgeage devient la norme. Les crédits horaires ne seront donc plus pris en compte.
Retour sur site des personnels en ASA travaillant sur activités prioritaires non possible à distance (sauf personnes à risque).

La CGT revendique le badgeage pour tout le personnel en TOD et continue de demander le paiement des heures écrêtées, sous menace de poursuivre la CDC au pénal.

La CGT demande également avec l'intersyndicale, l'indemnité journalière de télétravail pour tous les TOD comme le prévoit l'accord sur le télétravail.

La CGT demande la liste des activités indispensables pour chaque site et les critères pris en compte pour la définition des personnes à risque.

Bureau à la maison
=
m² libérés à la CDC

TOD pour tous et revue du schéma directeur immobilier :

- des open-spaces qui se transforment en flex-office avec rotation d'équipes pour 50% d'occupation des bâtiments (avec distanciation 1m, pas plus : 3m² par personne devraient suffire) ;
- plus besoin de trouver de nouveaux locaux, il faut juste optimiser les espaces existants ;
- économies de loyer, de chauffage, d'éclairage, de climatisation, d'entretien, ...

La CGT a demandé la mise en place de groupes de travail préparatifs au déconfinement pour chaque site, la direction générale n'a même pas pris la peine d'y répondre.

Pour la CGT, les représentants du personnel élus au CSSCT doivent être pleinement associés :

- pour l'élaboration du PCE de la CDC ;
- sur le retour d'expérience sur le COVID et le télétravail (RETEX) ;
- sur le Schéma immobilier ;
- sur la détermination des critères d'équipement en nomade des agents (cas de la DRS).

Les frais de repas sont à la charge du personnel sans subvention employeur.

Déjeuner dans les restaurants collectifs, par tranches horaires imposées, pas plus de 30'. Le personnel de l'AGR va remplacer les badgeuses du midi et vous remettre bien vite au travail pour vous éloigner des virus de vos collègues qui viennent déjeuner à leur tour.

La CGT revendique la prise en charge des repas du personnel en TOD.

La direction prévoit dans son accord « congés » le décalage de la période des agents occasionnels jusqu'en septembre.

La direction revient déjà sur une disposition de l'accord en annulant le recrutement des agents occasionnels.

Cette décision ne doit être prise que pour des raisons de prévention de risques et pour cette année uniquement. La CGT revendique pour la saison prochaine, un élargissement de la période comme le prévoit l'accord, que l'âge soit dès aujourd'hui acté et qu'un recrutement d'agents occasionnels puisse être proposé pour les petites vacances scolaires.



La **CDC** met des procédures en place pour que les personnels puissent venir travailler sur site pour ceux ne pouvant être en TOD. La **CGT** demande qui sera en charge du contrôle de ces procédures.

La **CGT** exige la présence sur site des élus **CSSCT** et des représentants du personnel pour qu'ils puissent exercer pleinement leur rôle et rassurer le personnel par leur présence.

Dès aujourd'hui vos élus sont disponibles pour toute assistance, n'hésitez pas à les contacter !

Nous serons sur site à vos côtés à compter du 11 Mai, faites savoir aux élus et dans le cahier **RSSCT** les manquements et difficultés rencontrés.



**POUR TOUT
PROBLÈME OU
QUESTION
CONTACTEZ-NOUS**

- [Par E-mail](#)



La **CGT** continue de se battre
pour vous défendre et faire
respecter vos droits !

